

## CHAPELLE ST PIERRE PAR L'AGLY

### Infos Pratiques

Distance	6 km
Durée (moyenne)	02h00
Niveau	Facile
Dénivelé	7 m D+
Départ	CLAIRA
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

### Votre itinéraire

**Étape 1** - Depuis le parking de la salle polyvalente de Clairà, longez cette infrastructure, vous êtes sur la « rue des sports/av du stade ». Tournez ensuite à droite sur la « rue Cami Del Rec » et marchez sur la piste cyclable. Vous arrivez à la grande « rue St Pierre ».

**Étape 2** - La traverser et prendre sur la droite pour rattraper la rue « Germinal Nieto », toujours sur la piste cyclable. Continuer la piste cyclable sur le « Chemin de Mataburros », elle continue ensuite jusqu'à la voie verte que vous empruntez sur la droite.

**Étape 3** - L'Agly est à votre gauche et les vergers sur votre droite, restez sur cette voie un long moment, vous verrez sûrement de nombreuses aigrettes, ces oiseaux d'une soixantaine de centimètres, assez élancés, au bec noir fin, sont bien présents en bord d'Agly où ils se nourrissent. Continuer jusqu'à une ancienne gare (ses murs ocres sont tagués),

**Étape 4** - à son niveau, quittez la voie verte sur la gauche pour descendre vers la chapelle St Pierre. Cet ancien ermitage est aujourd'hui un lieu de villégiature et de loisir que la population peut louer, son église dédiée à St Pierre est construite en galets de rivière. Passez cet édifice et prenez le chemin en face, le suivre jusqu'au « chemin Petit »

**Étape 5** - Vous l'empruntez à droite et qui vous ramène dans Clairà. Il débouche sur « l'Avenue des Platanes » que vous prenez sur la droite jusqu'à la 1ère rue à gauche « Avenue du 8 Mai 1945 ». Vous arrivez à un carrefour, continuer l'avenue du 8 Mai 1945 sur la droite, vous longez le stade et apercevez le parking, votre point de départ. Après le stade, empruntez le passage entre l'aire de jeux d'enfants et quelques maisons pour le rejoindre.

### Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Réfermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

## En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/chapelle-st-pierre-par-lagly/>